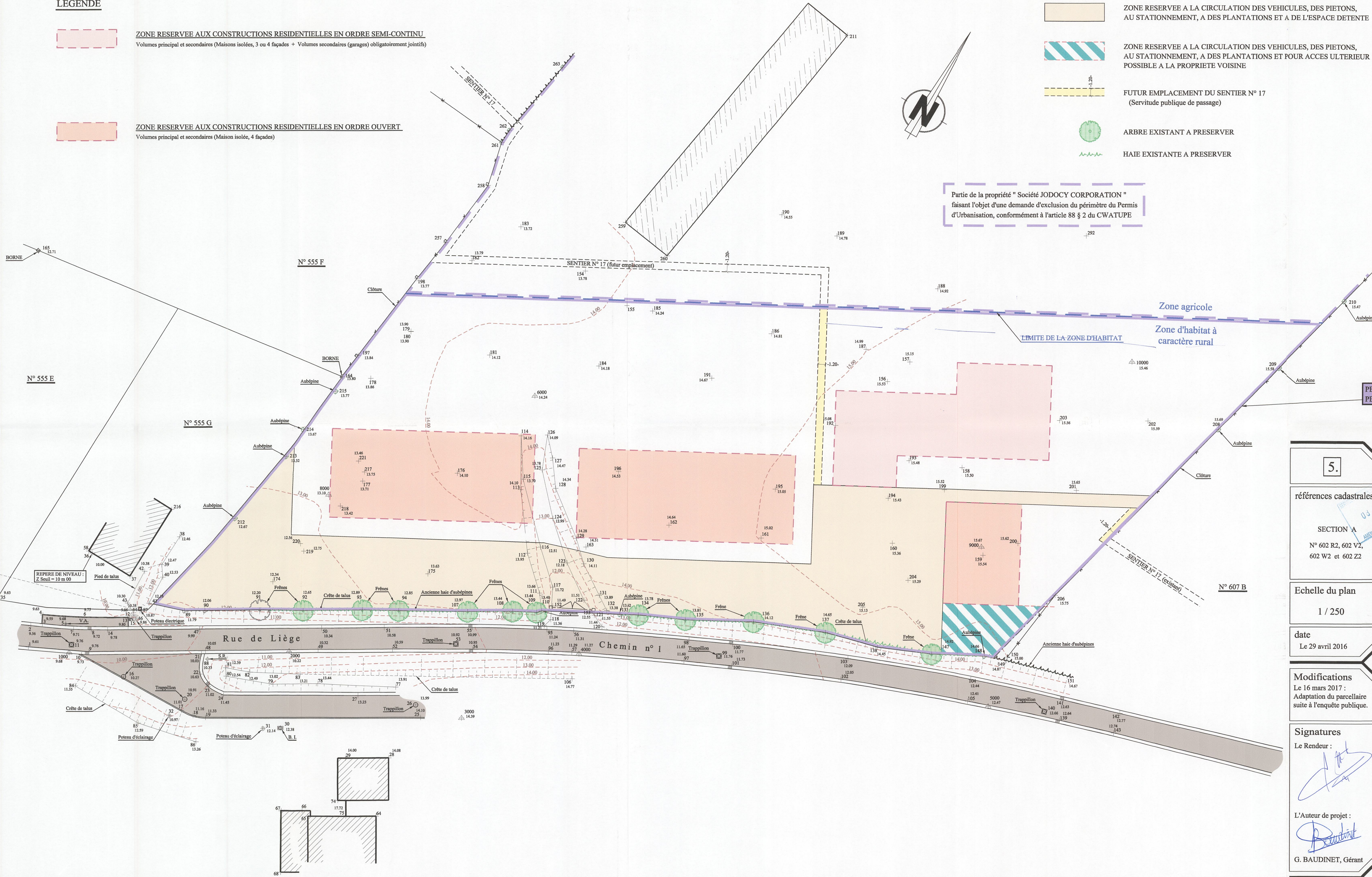


LEGENDE

- ZONE RESERVEE AUX CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES EN ORDRE SEMI-CONTINU**
Volumes principal et secondaires (Maisons isolées, 3 ou 4 façades + Volumes secondaires (garages) obligatoirement jointifs)
- ZONE RESERVEE AUX CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES EN ORDRE OUVERT**
Volumes principal et secondaires (Maison isolée, 4 façades)

- ZONE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES, DES PIETONS, AU STATIONNEMENT, A DES PLANTATIONS ET A DE L'ESPACE DETENTE
- ZONE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES, DES PIETONS, AU STATIONNEMENT, A DES PLANTATIONS ET POUR ACCES ULTERIEUR POSSIBLE A LA PROPRIETE VOISINE
- FUTUR EMPLACEMENT DU SENTIER N° 17 (Servitude publique de passage)
- ARBRE EXISTANT A PRESERVER
- HAIE EXISTANTE A PRESERVER

Partie de la propriété " Société JODOCY CORPORATION " faisant l'objet d'une demande d'exclusion du périmètre du Permis d'Urbanisation, conformément à l'article 88 § 2 du CWATUPE



5.

références cadastrales

SECTION A

N° 602 R2, 602 V2, 602 W2 et 602 Z2

Echelle du plan

1 / 250

date

Le 29 avril 2016

Modifications

Le 16 mars 2017 :
Adaptation du parcellaire suite à l'enquête publique.

Signatures

Le Rendeur :

[Signature]

L'Auteur de projet :

[Signature]

G. BAUDINET, Gérant

PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE DE :
DONCEEL 2 / LIMONT /

RENDEUR

Société " JODOCY CORPORATION "
représentée par Monsieur Ludo THEUNIS, Gérant
Thonissenlaan, 5 bte 301
3500 HASSELT

CHANTIER

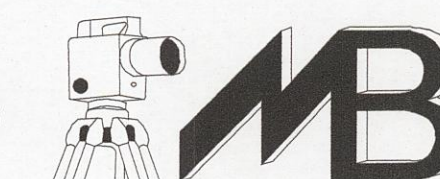
RUE DE LIEGE

OBJET DU PLAN

DEMANDE EN PERMIS D'URBANISATION

PLAN DES OPTIONS D'AMENAGEMENT

rue de Visé 43
4607 Dalhem
Tél. 04 379 45 55



Bureau d'études
MARECHAL & BAUDINET SPRL
Géomètres-Experts